



Service Public  
Fédéral  
FINANCES



DOCUMENTATION PATRIMONIALE  
Services patrimoniaux

Fin Shop Gembloux  
Chaussée de Wavre 46  
5030 Gembloux  
Tel. 0257/644.72  
arnaud.fokan@minfin.fed.be  
<http://www.finshop.belgium.be>

## **Vente par soumission par mail de 2 lots**

**- de ferrailles**

**- d'engins de chantier hors service**

**District routier de Bouge**

**27/6/2022**

### **LOT 1 : engins de voirie**

Composition (à titre indicatif)

- 1 semoir
- 10 épandeuces
- 3 raclettes
- 6 lames de déneigement
- 15 remorques
- 2 absorbeurs de chocs
- 1 bac de tractopelle
- 1 compresseur
- 1 bras de grue

Le tout étant soit hors service soit en mauvais état soit plus utilisé depuis longtemps.

Les blocs et les rails métalliques qui pourraient éventuellement encore se trouver sur le site ne sont pas compris dans la vente.

# LOT 2 : ferrailles diverses

Composition (à titre indicatif) : +/- 18 m<sup>3</sup>

Il est possible de remettre une offre pour 1 ou 2 lots. Si un acheteur est intéressé par les deux lots, il devra remettre deux offres différentes (pas de globalisation de prix).

## Localisation :

District de Bouge, rue Hébar 51 à 5004 Namur

## Renseignements sur les lots et visites :

Renseignements et visites (UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS) : M. Thomas Elleboudt (081/20.73.80 – [thomas.elleboudt@spw.wallonie.be](mailto:thomas.elleboudt@spw.wallonie.be)).

## Renseignements sur les modalités de la vente et de paiement :

M. Arnaud Fokan (tél.0257/644.72 - [arnaud.fokan@minfin.fed.be](mailto:arnaud.fokan@minfin.fed.be)).

## Public visé :

- La présente vente est ouverte à tout titulaire d'un n° de TVA.
- Les soumissionnaires devront indiquer leur n° de TVA sur l'offre + code NACEBEL de leur activité.

## Envoi des soumissions :

- Les soumissions (voir formulaire en annexe) sont à envoyer pour **le 27-6-2022 à 10h** au plus tard à [finshop.gembloux.cars@minfin.fed.be](mailto:finshop.gembloux.cars@minfin.fed.be) avec comme intitulé « AF – Bouge 27-6-22 ».
- La date ultime de paiement est le **30-6-2022**.
- La date ultime d'enlèvement est le **12-7-2022**.
- Frais de vente : 10%
- Le Team Chef se réserve le droit de rejeter toute offre non conforme (entre autres qui n'aurait pas été rédigée sur le formulaire).

## Important à savoir :

- La vente a lieu sans aucune garantie, ni quant aux vices cachés ou rédhibitoires, ni quant à la quantité et à qualité des choses vendues. Les indications fournies constituent de simples

renseignements de bonne foi qui n'engagent d'aucune manière le vendeur. La possibilité de réparer les biens vendus aux fins de ré-utilisation ou de remise en circulation nous est inconnue.

**Fin Shop ne garantit aucunement la possibilité de ré-utiliser ces biens. Il est fortement conseillé aux amateurs de venir personnellement se rendre compte de la quantité et de la qualité des choses vendues.**

- Il est fortement conseillé aux soumissionnaires de prendre leurs renseignements préalables **quant aux possibilités d'enlèvement** et de venir constater par eux-mêmes (visites possibles sur rendez-vous) la difficulté de ce chantier.
- Les photos disponibles sur notre site ont une valeur uniquement exemplative et ne constituent aucunement un engagement de la part de Fin Shop. Il est fortement conseillé aux amateurs de venir se rendre compte sur place. Aucune réclamation de quelque nature que ce soit ne sera acceptée.
- Le personnel du SPW n'aidera pas à l'enlèvement et ne prêtera pas d'outils. Prière de venir avec le matériel et les moyens humains nécessaires à l'enlèvement. Il y a actuellement de la végétation susceptible d'entraver l'enlèvement des machines. Cette végétation sera coupée préalablement par le SPW. L'acheteur ne devra pas s'en soucier.
- **L'adjudicataire qui achète un lot s'engage à reprendre l'intégralité du lot sans réserve. Des amendes sont prévues si tout n'est pas emporté (voir cahier des charges). L'intégralité des 2 lots devra être retirée pour le 12 juillet 2022 au plus tard. Une amende de 100€ par lot non retiré sera demandée à l'adjudicataire par jour de retard, dès le 13 juillet 2022. Tout lot ou toute partie de lot non enlevé le 20 juillet 2022 sera réputé abandonné au profit du SPW sans possibilité de remboursement pour l'acheteur.**